

Lieu : Communauté de Communes de Coustellet

Date : 19 mars 2009

Objet : Comité Consultatif Jeunesse

Personnes présentes :

- Madame Sandrine CHAUVIN, Commune de Cabrières d'Avignon.
- Madame Cathy POMMIER BERNARD, Communes de Cabrières d'Avignon.
- Monsieur Michel GRILLI, Commune de Lagnes.
- Madame Arlette BERGIER, Commune de Maubec.
- Madame Catherine SOTO, Commune d'Oppède.
- Madame Noëlle BETTEMBOURG, Commune d'Oppède.
- Madame Valérie MOUTTE, Commune de Robion.
- Madame Nadine DOUCENDE, CAF de Vaucluse.
- Madame Pascale BONDURAND, MSA de Vaucluse
- Monsieur Cyril GIL, Communauté de Communes de Coustellet.

Excusés :

- Madame Christiane CLAUZON, Commune de Lagnes.
- Madame Chantal SANCHES, Commune de Maubec.
- Monsieur Claude PELLEGRINI, Commune de Robion.

Michel GRILLI, rappelle l'ordre du jour :

- Bilan Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse 2008.
- Proposition sur la clef de répartition financière par commune 2009.
- Questions diverses.

Il excuse l'absence de Mesdames Christiane CLAUZON, Chantal SANCHES et de Monsieur Claude PELLEGRINI.

1. Bilan Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse 2008 :

Le coordonnateur présente le Bilan Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse 2008.

Il précise que ce dernier s'articule en trois parties :

- ⇒ Actions labellisées.
- ⇒ Mission de coordination.
- ⇒ Chèque Loisirs.

Pour chaque ambition du contrat, il met à jour les orientations, le schéma de développement, les critères d'efficacité recherchés et les indicateurs.

Chaque action fait l'objet de commentaires.

A propos du point cyber et information Jeunesse, il souligne la nécessité de réorganiser cet espace afin de toucher le plus grand nombre.

Un rapprochement avec le collège doit être engagé sur le temps périscolaire afin de communiquer sur l'existant.

Les membres sont unanimes quant à la présence de la Gare auprès de la population cible à savoir les 12/17 ans.

Pascale BONDURAND rappelle qu'il ne faut pas oublier les enfants en 6^{ème} qui n'ont pas encore douze ans.

D'autre part, elle précise que la Gare pourrait mener des actions de prévention plus soutenue sur le territoire communautaire, actions qu'elles mènent dans d'autres lieux comme au Lycée Agricole de La Ricarde à Isle sur la Sorgue.

Le débat s'installe.

En ce qui concerne la mise en place d'animations socioculturelles, le coordonnateur évoque la bonne tenue des différentes actions et cite en point d'orgue la rencontre des Centres de Loisirs qui a permis une véritable dynamique partenariale.

Michel GRILLI se dit satisfait d'une telle manifestation tant elle implique les différents acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse.

La prochaine édition devrait se dérouler à Oppède.

La mise en place de l'accueil de loisirs par l'association des Francas sur la commune de Lagnes à destination des enfants de Lagnes et de Cabrières d'Avignon, a parfaitement répondu aux attentes des familles.

La préparation des repas sur place par la cantinière a considérablement amélioré le service.

Au niveau des actions de communication, le coordonnateur précise que différents écueils persistent dont notamment la difficulté à toucher l'ensemble des familles et l'isolement des associations.

Cependant, la conversion du Contrat Temps Libre a permis d'améliorer les représentations liées à l'Enfance Jeunesse.

Il fait à présent lecture du tableau synthétique et bilan quantitatif.

Par rapport à l'exercice 2007, on constate une augmentation du nombre de jeunes touchés (352 à 378) ainsi que des journées enfants (2915 à 3508)

Concernant la répartition par commune, ces dernières à l'exception de Maubec connaissent une augmentation.

Cette baisse s'explique par la non réalisation des stages de Maubec Loisirs Culture.

D'autre part, on note une diminution de la participation des jeunes extérieurs à la Communauté.

Le coordonnateur commente à présent le rapport d'activités de la mission de coordination.

Il décline en fonction des missions les actions, les objectifs et réalisation de l'année 2008.

Il en ressort deux actions complémentaires, un temps partenarial et administratif qui représente respectivement 40% et 60% du temps de travail.

Il rappelle que la conversion du Contrat Temps Libre en Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse sur le territoire communautaire a nécessité un temps de travail administratif important. L'avènement de ce nouveau cadre contractuel a permis de « vulgariser » les missions relatives à la coordination auprès des communes membres par la mise en place de réunion d'information.

Un travail de consolidation des actions avec l'ensemble des partenaires associatifs a ainsi été poursuivi en maintenant comme ligne directrice la dynamique partenariale et le faire ensemble.

La mise en place effective de l'Etude de Transfert de compétence petite enfance dès décembre 2008 aura des impacts significatifs sur les missions de coordination pour l'année 2009.

Il pense que le travail engagé sous le contrôle de la Commission d'évaluation locale de transfert de charges permettra une meilleure approche et compréhension des métiers liées à l'enfance et à la jeunesse.

Pour clôturer le bilan, il fait lecture des éléments chèques loisirs.

Sur l'année 2008, les communes d'Oppède (39,28%) et de Robion (32,89%) connaissent des taux d'utilisation tout à fait remarquable. Les communes de Cabrières d'Avignon (11,76%) Lagnes (11,11%) et Maubec (10%) se situent dans la moyenne.

La moyenne du taux d'utilisation passe de 19,94 % en 2007 à 21% en 2008 sur l'ensemble des communes.

Le dispositif Chèque Loisirs poursuit sa progression

Il précise les changements du dispositif depuis le 1^{er} septembre 2008 :

- Rehausse du seuil de quotient familial qui passe de 396 à 400.
- Suppression de la participation familiale à l'achat qui engendre une baisse du nombre de chèques (9, 13, 17 en fonction du quotient familial).
- Nouvelle période d'utilisation calée sur l'année civile.
- Changement du circuit de remboursement.

Ce changement en cours d'année a engendré des difficultés sur le dernier trimestre. Cependant, la refonte du dispositif et sa simplification pour les familles devraient sans doute améliorer le taux d'utilisation.

Pascale BONDURAND précise que le circuit financier de la MSA ne connaît aucune modification.

Valérie MOUTTE souligne le mécontentement de certaines associations à Robion.

Le débat s'installe.

2. Proposition sur la clef de répartition financière par commune 2009 :

Nadine DOUCENDE présente un tableau relatif à la répartition des financements par commune au regard de l'évolution des effectifs (source INSEE).

Pour chaque projet financé elle fait le point sur les mécanismes de répartition par commune.

En ce qui concerne les développements nouveaux et notamment l'extension de l'accueil de loisirs à destination des enfants de Lagnes et de Cabrières d'Avignon les mercredis et les petites vacances, elle propose pour la première année une répartition identique entre les deux communes.

La première année de fonctionnement servira d'année de référence.

Concernant l'ouverture les mercredis de l'accueil de loisirs d'Oppède, Cathy SOTO précise que cette année, elle a peu de demande ce qui remet en question cette extension.

Les membres valident la proposition de clef de répartition financière.

3. Questions diverses :

Michel GRILLI rappelle qu'il a rencontré en présence du coordonnateur le responsable de l'association ACTIVE afin d'étudier la mise en place de l'accueil généraliste à partir du mois de juillet.

Le coordonnateur précise qu'il a pris rendez vous avec l'UFOLEP 84 afin de les consulter.

Pascale BONDURAND souligne la nécessité d'être présent dès le mois de juin, période de décrochage scolaire par excellence.

Le coordonnateur propose aux membres de rencontrer ces deux structures fin avril pour choisir le prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.